

Le mois de décembre 2023 et ses lois de dispositions diverses et loi programme

Fernand MAILLARD, réviseur d'entreprises

Notre gouvernement a bien clôturé l'année en nous produisant pas moins de 10 lois en matières fiscales, financières et autres (dont une partie publiée en début 2024), et avec des titres parfois similaires ! Attention donc aux dates de ces lois (qui parfois abordent le même sujet...) et à leur date de publication pour s'y retrouver.

Je retiendrai entre autres :

- Dans la loi portant des dispositions fiscales diverses (1) du 28 décembre 2023 :
 - o Les modifications Code des droits de succession relatives à la taxe compensatoire des droits de succession.
 - o Adaptation de certains articles suite à la modification de la notion du jour ouvrable dans le Code civil.
 - o La nouvelle obligation de déclaration du loyer et des charges locatives (art. 307, §2/2 et art. 53, 33° CIR92).
- Dans la Loi-programme du 22 décembre 2023 (1) : création du registre (obligatoire) des associés actifs et des aidants et modification de l'obligation de retenue pour les travailleurs indépendants (entrée en vigueur à une date à fixer et au plus tard le 1^{er} juillet 2024).

Voici un inventaire des modifications par texte de loi.

1. Loi du 11 décembre 2023 portant des dispositions diverses en matière de pension – Publiée M.B. 22-12-2023 (avec des dates d'entrée en vigueur depuis 2023 jusque 2028 !)

- Adaptation du plafond salarial dans la réglementation de pension des travailleurs salariés et adaptation en matière de revenu garanti aux personnes âgées.
- Modification de l'arrêté royal du 30 janvier 1997 relatif au régime de pension des travailleurs indépendants en application des articles 15 et 27 de la loi du 26 juillet 1996 portant modernisation de la sécurité sociale et assurant la viabilité des régimes légaux de pensions et de l'article 3, § 1^{er}, 4°, de la loi du 26 juillet 1996 visant à réaliser les conditions budgétaires de la participation de la Belgique à l'Union économique et monétaire européenne, en ce qui concerne le calcul de la pension proportionnelle.
- Modification de l'article 71 de la loi du 18 mars 2016 relative au Service fédéral des Pensions.
- Modifications à la législation de transparence dans le cadre du deuxième pilier de pension.
- Modifications de l'annexe de la loi générale du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles et ecclésiastiques.

2. Loi du 17 décembre 2023 portant des dispositions diverses en vue d'améliorer les conditions de travail des livreurs de colis postaux - publiée M.B. 28-12-2023

Le titre de la loi est suffisamment explicite.

3. Loi du 18 décembre 2023 portant des mesures d'accompagnement en ce qui concerne l'institution d'un groupe spécial de négociation, d'un organe de représentation et de procédures relatives à la participation des travailleurs dans les sociétés issues d'une fusion, d'une scission ou d'une transformation transfrontalières - Publiée M.B. 29-12-2023

Cette loi transpose partiellement la directive (UE) 2019/2121 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 modifiant la directive (UE) 2017/1132 en ce qui concerne les transformations, fusions et scissions transfrontalières.

4. **Loi du 19 décembre 2023 portant dispositions diverses en matière civile et judiciaire (1) - Publiée M.B. 27-12-2023**

- Modifications de l'ancien code civil (e.a. reconnaissance des enfants, changement de nom).
- Modification du code judiciaire (e.a. création de chambre de règlement à l'amiable dans les tribunaux civils, les tribunaux et cours du travail, les tribunaux de l'entreprise ; fonctionnement de l'aide juridique ; la conciliation ; liquidation des personnes morales, et dans le cadre de règlement collectif de dettes).
- Modification de la loi du 11 avril 1995 visant à instituer « la charte » de l'assuré social.
- Modifications du Code de droit économique (e.a. livre XX, saisies).
- Modification de la loi du 16 octobre 2022 visant la création du Registre central pour les décisions de l'ordre judiciaire et relative à la publication des jugements, tenant des assouplissements temporaires concernant la signature électronique par des membres ou entités de l'ordre judiciaire, et modifiant la procédure d'assises relative à la récusation des jurés.
- Modifications de la loi du 22 novembre 2022 portant modification de la loi du 16 mars 1803 contenant organisation du notariat, introduisant un conseil de discipline pour les notaires et les huissiers de justice dans le Code judiciaire et des dispositions diverses.
- Modification de la loi du 14 mars 2023 mettant en œuvre et complétant le règlement (UE) 2020/1783 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2020 relatif à la coopération entre les juridictions des Etats membres dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou commerciale, et le règlement (UE) 2020/1784 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2020 relatif à la signification et à la notification dans les Etats membres des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale.

5. **Loi du 19 décembre 2023 portant dispositions en matière de digitalisation de la justice et dispositions diverses – Publiée M.B. 29-12-2023**

- Dispositions relatives à la digitalisation de la justice : modifications du Code d'instruction criminelle, modifications du code judiciaire, modifications du code des sociétés et des associations (conservation des documents transmis par voie électronique art. 2:7, 2:12, 2:23).
- Modifications de la loi du 16 octobre 2022 visant la création du Registre central pour les décisions de l'ordre judiciaire et relative à la publication des jugements, tenant des assouplissements temporaires concernant la signature électronique par des membres ou entités de l'ordre judiciaire, et modifiant la procédure d'assises relative à la récusation des jurés.
- Modifications du Code d'instruction criminelle, Modifications du Code judiciaire.
- Modification de la législation relative aux cadres temporaires dans les cours d'appel et les parquets généraux.
- Modification de la loi du 7 avril 2023 modifiant la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations de sécurité, aux attestations de sécurité et aux avis de sécurité.

6. **Loi du 20 décembre 2023 portant des dispositions financières diverses (1) - – Publiée M.B. 15-01-2024**

- Dispositions financières (Modification de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement ; modifications de l'arrêté royal coordonné n° 62 du 10 novembre 1967 relatif au dépôt d'instruments financiers fongibles et à la liquidation d'opérations sur ces instruments ; Modification de la loi du 2 janvier 1991 relative au marché des titres de la dette publique et aux instruments de la politique monétaire ; modifications de la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique, en matière de résolution et de technologie des registres

distribués ; modification de la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique, concernant la commission des sanctions (cela concerne entre autres la FSMA) ; modifications de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers (cela concerne entre autres la FSMA) ; modifications de la loi du 22 mars 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers ; modifications de la loi du 24 juillet 2008 portant des dispositions diverses ; modification de la loi du 21 décembre 2013 relative à diverses dispositions concernant le financement des petites et moyennes entreprises ; modification de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ; modifications de la loi du 25 octobre 2016 relative à l'accès à l'activité de prestation de services d'investissement et au statut et au contrôle des sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement ; modifications de la loi du 11 mars 2018 relative au statut et au contrôle des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique, à l'accès à l'activité de prestataire de services de paiement, et à l'activité d'émission de monnaie électronique, et à l'accès aux systèmes de paiement ; modifications de la loi du 11 juillet 2018 sur la Caisse des Dépôts et Consignations ; modifications de la loi du 22 avril 2019 modifiant la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse en vue d'instaurer un serment bancaire et un régime disciplinaire ; modifications de la loi du 20 juillet 2022 relative au statut et au contrôle des sociétés de bourse et portant dispositions diverses ; modifications du Code des sociétés et des associations (art. 5:33 ; 5:49 ; 6:32 ; 7:38 7:61) ; dispositions relatives à la mise en œuvre du Règlement (UE) 2022/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 sur un régime pilote pour les infrastructures de marché reposant sur la technologie des registres distribués, et modifiant les règlements (UE) n° 600/2014 et (UE) n° 909/2014 et la directive 2014/65/UE (e.a. système de négociation et de règlement DLT).

7. **Loi du 21 décembre 2023 modifiant la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et aux unions nationales de mutualités** en ce qui concerne le service de l'épargne prénuptiale et les missions de l'office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités à l'égard des sociétés mutualistes d'assurance et de leurs intermédiaires d'assurances - Publiée *M.B.* 08-01-2024.
 - Modifications de la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et aux unions nationales de mutualités (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024).

8. **Loi-programme du 22 décembre 2023 (1) – Publiée *M.B.* 29-12-2023**
 - Modifications du Code des droits et taxes divers relatives à la taxe annuelle sur les établissements de crédit > effet 30 décembre 2023.
 - Modification du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe relative aux constitutions et cessions de droits d'emphytéose et de superficie (taux de 2 % passe à 5 %) > effet 1^{er} janvier 2024.
 - Modifications relatives aux impôts sur les revenus :
 - o Flexi-jobs : entre autres :
 - Avec effet pour les rémunérations attribuées à partir du au 1^{er} janvier 2024 : extension du régime, cotisation sociale passe de 25 à 28 % ;
 - Avec effet à l'exercice d'imposition 2025 : exonération fiscale pour les non pensionnés plafonnée à 12.000 €.
 - o Adaptations des articles 54 et 344, § 2, CIR 92 suite à l'arrêt SIAT.
 - o Fonds d'investissement immobiliers spécialisés (art. 219quinquies CIR92).
 - o Dispense de versement du précompte professionnel en compensation de l'augmentation du salaire minimum pour les travailleurs occasionnels dans le secteur de la fruiticulture et la culture maraîchère (modifications).
 - o Modification du bonus fiscal à l'emploi.

- Transposition des articles 7 et 8 de la directive (UE) 2016/1164 du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles pour lutter contre les pratiques d'évasion fiscale qui ont une incidence directe sur le fonctionnement du marché intérieur.
- Modifications du régime de taxation applicable aux constructions juridiques.
- Limitation de la déduction de la taxe annuelle sur les établissements de crédit, les organismes de placement collectif et les entreprises d'assurance.
- Modifications relatives aux accises :
 - Modification de la loi programme du 27 décembre 2004.
 - Modifications de la loi du 3 avril 1997 relative au régime fiscal des tabacs manufacturés.
- TVA :
 - Taux de T.V.A. réduit en ce qui concerne la démolition et reconstruction de bâtiments sur l'ensemble du territoire belge.
 - Taux de T.V.A. réduit en ce qui concerne l'installation de pompes à chaleur.
- Défense (Stagiaires boursiers étrangers).
- Coopération au développement (modification de la <loi>-<programme> de 20 décembre 2020 - modification des modalités de liquidation pour la participation de la Belgique à l'augmentation générale et sélective du capital de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement).
- **Indépendants :**
 - **Registre des associés actifs et des aidants et obligation de retenue pour les travailleurs indépendants (entrée en vigueur à une date à fixer et au plus tard le 1^{er} juillet 2024) :**
 - Modifications de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants.
 - Modifications du Code de droit économique.
 - Bien-être mental au travail pour les travailleurs indépendants (Modification de l'arrêté royal n° 38 organisant le statut social des travailleurs indépendants ; Modification de la loi du 18 avril 2017 portant réforme du financement de la sécurité sociale.
- Economie (Modification du livre I du Code de droit économique, Modifications du livre XVII du Code de droit économique > droits d'auteur et droits voisins).
- Travail :
 - L'utilisation du système de caisse enregistreuse.
 - Réduction groupe-cible réduction collective du temps de travail.
 - Cotisation d'activation.
 - Prêt sans intérêt du Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises.
 - Supplément en cas de chômage temporaire.
- Santé :
 - Médicaments :
 - Réforme des mesures d'économies appliquées aux spécialités pharmaceutiques remboursables.
 - Tarification par unité.
 - Cotisations sur le chiffre d'affaires.
 - Contribution sur le marketing.
 - Modulation des taxes pharmaceutiques INAMI.
 - Soins de santé :
 - Tarifs maximums.
 - De l'établissement du budget des soins de santé.
 - Des rapports avec les praticiens de l'art dentaire.
 - Modification de la loi du 9 décembre 2019 portant création d'un Fonds Blouses blanches.

- Subventions pour le plasma d'aphérèse.
- Financement de l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) (Modifications à la loi du 20 juillet 2006 relative à la création et au fonctionnement de l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé ; Financement de la Bioplateforme.
- Pensions (Modification de la loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale).
- Affaires sociales (Modification de la loi du 18 avril 2017 portant réforme du financement de la sécurité sociale (financement alternatif du régime des travailleurs salariés à partir de 2024, financement alternatif du régime des travailleurs indépendants à partir de 2024), assurance indemnités avec augmentation du montant de la prime de reprise du travail, suppression de la prime de formation et de l'allocation de réussite ; retenue provisoire sur les frais d'administration octroyés aux unions nationales de mutualités).
- Modification du bonus à l'emploi.
- Flexi-jobs (Modification de la loi du 29 juin 1981 établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés ; modification de la loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale ; modification de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie ; modification de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs ; modification du Code pénal social.
- Justice (modification mineure de la loi du 3 avril 1953 d'organisation judiciaire).

9. Loi du 22 décembre 2023 portant des dispositions fiscales diverses - Publiée M.B. 29-12-2023

(et avis rectificatif de la loi du 22 décembre 2023 portant des dispositions fiscales diverses – Publié M.B. 11-01-2024).

- Modifications du code des droits et taxes divers.
- Modification de diverses dispositions légales relatives aux formalités hypothécaires (loi du 16 mars 1803 contenant organisation du notariat ; code d'instruction criminelle ; Modification de la loi hypothécaire du 16 décembre 1851 ; Modification du code pénal ; Modification de la loi du 27 octobre 2006 relative au contrôle des institutions de retraite professionnelle ; Modification de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.
- Modification de la loi du 31 juillet 2023 portant modifications du code des droits de succession et du code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe relatives à la délivrance de renseignements par les fonctionnaires de l'administration générale de la documentation patrimoniale.
- Modifications relatives aux impôts sur le revenu : dispositions fiscales du plan vélo (indemnités, crédit d'impôt IPP, IPM, ISOC, INR), modifications concernant des personnes à charge, modifications du CIR92 (e.a. délai de remploi des plus-values, opérateur de plateforme.
- Modifications relatives aux accises.
- Modifications relatives à la TVA (restitution des excédents).
- Confirmation de l'arrêté royal du 23 juin 2023 apportant des modifications en matière de précompte professionnel et de l'arrêté royal du 30 août 2023 modifiant l'annexe III de l'AR/CIR 92 en matière de la réduction pour travail supplémentaire.

Entrée en vigueur le 8 janvier 2024.

10. **Loi du 28 décembre 2023 portant des dispositions fiscales diverses (1) – Publiée M.B. 29-12-2023**

- Modifications du Code des droits et taxes divers (Taxe annuelle sur les opérations d'assurance ; Taxe annuelle sur les comptes-titres).
- **Modifications du Code des droits de succession relatives à la taxe compensatoire des droits de succession (e.a. nouveaux taux des droits ; extension du régime des patrimoines ou part des avoirs exemptés ; suppression de l'exemption pour les immeubles situés à l'étranger mais possibilité d'imputation sur les droits belges des taxes similaires payées à l'étranger sur ces immeubles ; dispense de déclaration pour les avoirs inférieurs à 50.000 €) ; entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 (soit pour les déclarations à introduire pour le 31 mars 2024).**
- Modifications du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe relatives à des dispositions en matière de vente publique de biens meubles.
- Modifications relatives aux impôts sur les revenus :
 - o Crédit d'impôt pour l'indemnité kilométrique vélo octroyée en application de la CCT n° 164.
 - o Modifications concernant le budget mobilité.
 - o Modification de la loi-programme du 27 décembre 2021 (Corrections en néerlandais).
- Modifications diverses du Code des impôts sur les revenus 1992, avec e.a. :
 - o Adaptation suite aux modifications du CSA (fusion/scission par absorption).
 - o Travailleurs impatriés (fiche fiscale).
 - o Adaptations divers (prestations artistiques, tuteurs, réductions de valeur et provisions sur créances sur les cocontractants ensuite adaptation livre XX CDE, DNA taxe sur les jeux et paris, Régime fiscal des bons d'état d'une durée de 1 an, émis pendant la période du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 (confirmation du taux de 15 % de précompte mobilier).
 - o Modifications relatives aux douanes et accises (loi du 22 avril 2003 octroyant la qualité d'officier de police judiciaire à certains agents de l'Administration générale des douanes et accises).
 - o Procédure et recouvrement :
 - Modifications du CIR92 :
 - Réduction d'impôt pour libéralités : suppression de l'attestation obligatoire pour les libéralités faites à des associations ou institutions d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen.
 - Détermination des délais de déclaration et suppression des exercices spéciaux en cas de décès.
 - Délai d'investigation en matière de précompte professionnel.
 - **Adaptation de certains articles suite à la modification de la notion du jour ouvrable dans le Code civil.**
 - **Obligation de déclaration du loyer et des charges locatives** (art. 307, § 2/2 et art. 53, 33° CIR92) sauf location à usage d'habitation. > **entrée en vigueur à partir de l'exercice d'imposition 2024.**
 - TVA :
 - Adaptation de certains articles à la suite de la modification de la notion du jour ouvrable dans le Code civil.
 - Possibilité de transmettre par voie électronique les déclarations, formulaires et pièces y relatives du Code des droits et taxes divers – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.
 - Adaptation de certains articles du Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales à la suite de la modification de la notion du jour ouvrable dans le Code civil.
 - Adaptation de certains articles de la loi-programme (I) du 29 mars 2012 suite à la modification de la notion de jour ouvrable dans le Code civil.

- Modifications de la loi du 30 juillet 2013 relative à la certification d'un système de caisse enregistreuse dans le secteur horeca.
- Dispositions relatives aux agents de l'administration du Service public fédéral Finances en charge de la perception et du recouvrement des créances fiscales et non fiscales, chargés de la perception (pouvoirs d'investigation des agents de l'administration, ; modifications de la loi du 29 mars 2018 visant à élargir les missions et à renforcer le rôle du service de conciliation fiscale.
- Modification de la loi du 17 juillet 2001 relative à l'autorisation pour les services publics fédéraux de s'associer en vue de l'exécution de travaux relatifs à la gestion et à la sécurité de l'information.
- Conditions de l'octroi de la garantie de l'Etat à INFRABEL.